

1863

Jean-Jacques Valade-Gabel

**GUIDE DES  
INSTITUTEURS  
PRIMAIRES  
POUR COMMENCER  
L'ÉDUCATION DES  
SOURDS-MUETS**

Domaine public

Éditions du Fox

## CHAPITRE PREMIER GÉNÉRALITÉS

**D.** Qui désigne-t-on communément sous la dénomination de sourds-muets de naissance ?

**R.** On désigne ainsi les personnes qui sont nées entièrement privées de l'ouïe et celles qui, dès leur bas âge, ont été affligées de surdité plus ou moins complète.

**D.** Tous les sourds-muets ne sont donc pas entièrement sourds ?

**R.** Non, M. ; il en est même dont l'oreille est aussi sensible que celle des personnes âgées qui passent seulement pour avoir l'oreille dure.

**D.** Comment ? Il est des enfants qui seraient capables d'entendre et de parler, et qui cependant restent sourds-muets !

**R.** Pour peu que l'ouïe soit altérée, écouter devient pénible : les enfants se découragent, regardent au lieu de prêter l'oreille et contractent la funeste habitude d'exprimer leurs idées par signes.

**D.** Peut-on devenir muet après avoir joui de la parole ?

**R.** Certainement, on rencontre quantité de muets qui le sont devenus pour avoir perdu l'ouïe à l'âge de 6, 8 et même 10 et 12 ans.

## CHAPITRE II

### DES DIFFÉRENTS MOYENS EN USAGE POUR SE FAIRE COMPRENDRE DU SOURD-MUET

**D.** Quels sont les moyens que l'on peut employer pour se faire comprendre des sourds-muets ?

**R.** Avec les sourds-muets sans instruction, il y a les faits matériels, le dessin et le langage naturel des signes. Avec les sourds-muets instruits, il y a de plus la parole artificielle, l'alphabet manuel et l'écriture.

#### Du langage des faits

**D.** Pensez-vous que les sourds-muets comprennent les faits matériels ?

**R.** Certainement. Ils les comprennent en vertu de leur constitution morale. Pourrait-il en être autrement quand les animaux mêmes ont, dans une certaine mesure, l'intelligence de ces faits.

— Si je présente à mon chien un morceau de pain, il approche de ma personne ; que je lui montre un fouet, il prend la fuite.

**D.** Les faits matériels constituent-ils une sorte de langage ?

**R.** Oui, M. ; si je prends un fruit et que je le porte à la bouche d'un sourd-muet, celui-ci, en vertu de la raison dont il est doué, a compris nécessairement

## Du dessin

**D.** Le dessin est-il une langue ?

**R.** Non, M. ; ce n'est pas une langue proprement dite : c'est comme le reflet du langage des faits, précieux en ce sens qu'il replace en quelque sorte sous les yeux les choses que l'on connaît, ce qui facilite au maître les explications, à l'élève l'étude solitaire.

## Du langage des signes

**D.** Qu'entendez-vous par le langage naturel des signes ?

**R.** J'entends l'ensemble des signes naturels ou imitatifs et des signes de convention que les sourds-muets créent eux-mêmes pour exprimer leurs pensées.

**D.** Les bras et les mains sont-ils les seules parties du corps qui contribuent activement à la formation des signes mimiques ?

**R.** Non ; le concours du visage est indispensable. Sans le jeu de la physionomie qui leur donne la vie et le sentiment, les signes ne seraient presque jamais intelligibles.

**D.** Prouvez cette dernière assertion.

**R.** L'homme le plus habile à s'exprimer par le langage des signes cesse d'être compris dès qu'il s'est voilé la face.

**D.** Mais vous ne pourrez enseigner ainsi que des adjectifs exprimant des qualités matérielles ?

**R.** Il est des qualités morales qui se révèlent à la vue et qui n'échappent pas à l'attention du sourd-muet, puisqu'il a de bonne heure des signes pour les exprimer.

**D.** Citez quelques-unes de ces qualités morales que les sourds-muets reconnaissent ainsi d'eux-mêmes.

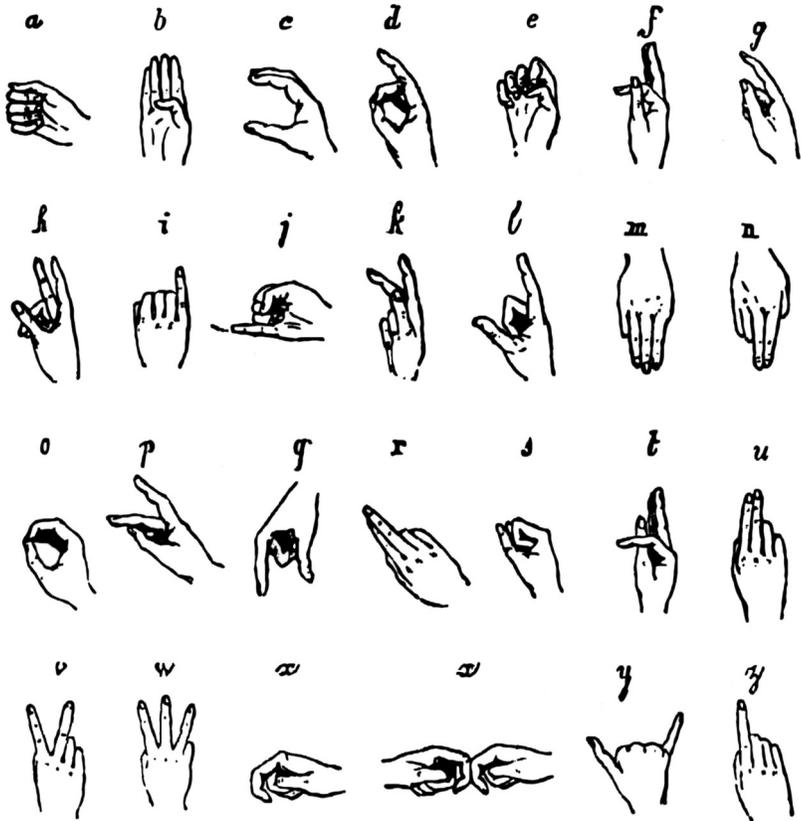
**R.** Paresseux, bavard, obéissant, désobéissant, sage, méchant, attentif, étourdi, etc.

**D.** Quand est-ce que ces adjectifs peuvent être enseignés ?

**R.** C'est quand les idées correspondantes ont germé dans l'esprit du sourd-muet, c'est-à-dire quand il a eu occasion de voir et de remarquer chez ses camarades les défauts et les qualités exprimées avec ces adjectifs.

**D.** Est-il possible de reconnaître si le sourd-muet cherche ou non un sens suffisamment exact aux signes et aux mots dont vous venez de parler ?

**R.** On le reconnaît aisément à l'application qu'il en sait faire : priez-le par écrit de vous montrer un enfant sage, un enfant méchant, un enfant obéissant, un enfant désobéissant, et, s'il ne s'y méprend point, vous aurez acquis la preuve qu'il attache à ces signes ou à ces mots leur véritable sens.



Alphabet manuel d'origine espagnole

**D.** L'oreille, qui chez nous est comme la porte de l'intelligence, se trouve malheureusement fermée à toujours chez les sourds-muets !

**R.** Sans doute ; mais, selon l'expression de l'abbé de l'Épée, on fait entrer chez eux par les fenêtres, c'est-à-dire par les yeux, à l'aide de l'écriture, ce qui chez nous entre par les oreilles à l'aide de la parole.

**D.** Puisque vous croyez pouvoir instruire le sourd par l'écriture comme la mère instruit l'entendant à l'aide de la parole, qu'enseignerez-vous d'abord à votre élève ?

**R.** Je lui enseignerai à reconnaître son nom et à y répondre.

**D.** Comment vous y prendrez-vous ?

**R.** Je lui inspirerai d'abord le désir d'apprendre son nom, et pour cela je lui montrerai trois ou quatre de ses camarades s'approchant de ma personne aussitôt que j'aurai écrit leur nom sur le tableau.

## APPENDICE

### § I

#### De quelques notions de temps.

**D.** L'intuition serait-elle impuissante à faire comprendre les notions de temps ?

**R.** Les notions de temps, bien que de nature abstraite, s'acquièrent en quelque sorte d'elles-mêmes : tous les sourds-muets intelligents inventent des signes correspondant au présent, au passé et au futur, et l'intuition est toute puissante pour étendre et rectifier au besoin ces mêmes notions.

**D.** Comment procède-t-on pour ramener les notions de temps à l'intuition des faits matériels ?

**R.** On ordonne à un élève de faire l'une après l'autre deux actions : *marche et puis ris*, par exemple ; puis on commande à un second d'exécuter ces deux actions, en même temps : *marche en riant*.

**M. N... dit :**

Charles ! cours en criant.  
crie en frappant Paul.  
frappe Louis en l'amenant,  
ris en me pinçant,  
souffle en te mouchant.

R. Ce sont les chiffres manuels dont voici les figures<sup>4</sup> :



---

4. Ces chiffres sont de l'invention de M. Valade Rémi, ancien censeur des études à l'Institution impériale des sourds-muets de Bordeaux.

de le brider.  
de l'éperonner, etc.

Le sourd-muet comprendra tous ces ordres et sera capable de les exécuter à son tour :

En effet, dès qu'il connaît celui qui fait l'action ou l'objet qui la supporte, il est fixé sur le sens du verbe dont on effectue le semblant ; or le semblant de ces diverses actions n'est autre chose que le signe même des mots qui servent à les exprimer<sup>3</sup>.

---

3. Il est peu probable que les instituteurs primaires veuillent pousser plus loin la première culture intellectuelle et morale que les sourds-muets de naissance attendent de leur dévouement. Nous arrêterons donc ici le développement des éléments de la langue française ; mais, pour donner une idée de l'ensemble des leçons qui constituent la méthode depuis si longtemps appliquée dans l'Institution de Bordeaux, nous allons reproduire un court exposé de l'économie pratique de l'ouvrage approuvé par l'Institut ( voir Annexe).

## Annexe

# MÉTHODE DEPUIS SI LONGTEMPS APPLIQUÉE DANS L'INSTITUTION DE BORDEAUX. COURT EXPOSÉ DE L'ÉCONOMIE PRATIQUE DE L'OUVRAGE APPROUVÉ PAR L'INSTITUT

**La partie pratique se partage en deux cours.**

Dans le premier, les leçons groupées en degrés et en séries offrent les premiers linéaments du langage, les mots les plus indispensables, les formes le plus fréquemment employées ;

L'élève y est principalement exercé à acquérir des idées, à comprendre, à s'approprier et à transmettre la pensée d'autrui.

Le deuxième cours offre les moyens d'étendre les idées de l'élève et ses connaissances en nomenclature, de donner de la précision à sa pensée, de l'initier à des tournures de phrases moins élémentaires et de le conduire enfin à exprimer spontanément ses propres idées.

## Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

**Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.

**Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.

**Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.

**Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

**Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

**Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.

**Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.

**La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.

**La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.

**Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et Marc Renard, 2002.

**Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.

**Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

**Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.

**Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

**Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.

**Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, Marc Renard, troisième édition, 2008.

**Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.

**Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.

**Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.

**Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.

**Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1**, Marc Renard et Yves Lapalu.

**Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

**Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

**Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

## Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

[www.2-as.org/editions-du-fox](http://www.2-as.org/editions-du-fox)

